

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2014 DE LA SOCIETE GLECCCL
Cité internationale-Centre des Congrès de Lyon

Pour cette année 2014, la commission fait part de son inquiétude concernant la baisse d'activité du Centre des congrès (290 événements accueillis en 2014 contre 315 en 2013). Heureusement, cette inquiétude est d'ores et déjà relativisée par les bonnes prévisions pour l'année 2015 qui indiquent une hausse du nombre de grands congrès accueillis par rapport à 2014.

De plus, la commission tient à souligner que cette activité reste très honorable dans le contexte actuel d'accroissement intense de la concurrence, en France et à l'international, et de diminution du nombre d'événements organisés - par les entreprises notamment. La commission note que la destination Lyon conserve, grâce à l'activité du Centre des Congrès de Lyon, sa deuxième place nationale dans le classement des villes d'accueil de congrès scientifiques et associatifs internationaux (source : classement UAI -Union des Associations Internationales).

A ce titre et concernant les présentations faites par les services, la commission souhaiterait, pour les années à venir, que soient ajoutés de façon plus systématique des éléments de comparaison avec d'autres centres de congrès (français et européens).

Enfin, la commission tient à exprimer son regret de ne pas pouvoir se faire une idée de la satisfaction des clients du Centre des congrès pour l'année 2014, à cause du trop faible taux de retour des questionnaires de satisfaction qui empêche d'obtenir une vision représentative. La commission souhaite que le délégataire puisse mettre en place un autre système qui permette d'obtenir un retour significatif de satisfaction des clients.